Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 2 (1899)

Heft: 97

Artikel: Lettre Patoise

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-249097

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

principaux instigateurs de l'émigration, Pieter Retiefet Gevrit Maritz.

Le gouvernement du Cap refusa de reconnaître le nouvel Etat. Des troupes furent envoyées pour en prendre possession. D'abord vainqueurs, les émigrants durent cédêr au nombre, etattelant les bœufs pour un nouveau brech, ils remontèrent les pentes des Draken-Bergem, et, à la suite de Prétorius, allèrent s'établir à l'Ouest, dans le massif où le fleuve Orange prend sa source. Déserté par les Hollandais, l'État libre de la Natalia devint une colonie presque exclusivement anglaise. L'élément hollandais n'est demeuré compact que dans quelques districts de l'extrémité septentrionale.

L'Angleterre poursuivit les boërs le long du fleuve Orange et déclara possession anglaise le nouvel établissement qu'ils avaient fondé. La lutte fut longue et sang'ante. Battus à Boom-Plaats, le 29 août 1840, un grand nombre de Boërs émigrèrent dans le bassin du fleuve Vaal et fondèrent un nouvel Etat : le Transvaal,

Sur ces entrefaites, éclatait la grande insurrection des Cafres de 1830-1853, que le gouvernement du Cap ne parvint à réprimer qu'après plusieurs revers. Les dépenses de cette guerre et celles que nécessitait l'occupation de la république d'Orange grevaient lourdement le budget métropolitain. Aussi, à la veille de la guerre de Crimée, le Cabinet britannique, pour sortir de cette impasse, proposa-t-il aux Boërs d'Orange de reconnaître l'Etat d'Orange, s'ils promettaient formellement de ne pas rétablir l'esclavage. L'arrangement fut conclu en 1854, et, depuis cette époque, la paix n'a pas été troublée.

Riche en paturages, la république d'Orange possédait des argiles diamantifères dans la région de Kimberley. L'Angleterre a mis la main sur ces trésors en annexant ces territoires.

Nous avons donné précédemment les origines du conflit que l'empire de Sa Majesté Victoria a su rendre si aigu. La parole est aux armes à présent et, en général, partout en Europe, on fait des vœux pour le succès du brave petit peuple qui lutte pour son indépendance.

LETTRE PATOISE

I seut aivu témoin d'in dialogue entre des dgens de Fontenais et i prend lai libertaie de vos l'aidrassie. I ne veu pe dire ios vrais noms ; i ne voirò pe engraingnie cés que sont désignaie dains ci paipie. I en veu aippelai iun Batiche, et l'âtre Djoset. El à quechtion de socialisme entre in paysain et in heurledgeaire.

Batiche. — Bon djoé Djoset, qu'à ce qu'ai y é de nové ?

Djoset. — I ne sais ran que méritet : an fait brament des pommates ; elles sont boinnes, an ne veut pe aivoi faim c't'huvië.

Batiche. — Ç'à bon pou les paysains ; main nos âtres les ovriës, ai nos les veu fayai aitchetaie, vos pommattes.

Djoset. — Vos diaingnië poétchain des boennes djoinaies : vos n'ai diaire de mâ, vos âtres vos velai faire bin soi.

Batiche. — El à aigië de dinche dire; en lai fin de l'annaie, nos n'ain aidé ran bottaie devaint main: ai fât que çoli tchaingeuche. Tot pou les uns, ran pou les âtres, çoli ne sairet dinche aidé durië.

Djoset. — T'é bin régeon, Batiche, ai fà que coli tchaingeuche, i te veu direço qu'ai fât faire. I ne seu pe in fò, Batiche, i voi bin laivou coli cotte. Les heurledgeaires de Fontenais — à moins enne boinne paitchie ne venian pe à môtië le duemoine, ai ne pensant pe à bon Due

Lai vâpraie, (bin des fois dje devaint médi) at rampiachant les cabairets, ai djuant és catches, és gréyes, ai boyan le bon vin, ai discutant de tchoses qu'ai ne compreniant pe ; an tchainte, an dépense brament ses sous. Le iundi, an fait lai même tchose, et des fois oncoué le maidgi. Tiain an â sous, te sais ço qu'ai airrivaie, ai n'y é pe bin longtemps. A ce qu'ai ne ferint pe bin meu de faire qu'man ci Djeain Piërre di Couénat, de se bottaie de lai tempérance ? Te sais. tiain qu'ai fesaît qu'man les âtres, el était in pouëre diaile; ses affins n'étint pe vétis. el aivint faim. Mitenaint qu'ai s'à bottaie de lai tem-pérance. ç'à in chire di velaidge. Tot vait bin dains son ménaidge, sai fanne et ses affins sont bin hayerous. A ce que tot les ovriës ne ferint pe bin de faire cment lu ?

Batiche. — Ma foi, Djoset, t'é crais bin, régeon, main qu'ment faire pou que les ovriës cheuyeuchint l'exemple de ci Djeain Piërre? c'à bin difficile.

Djoset. — S'te veu, i te le veu dire. Vins me trovai ci soi, nos en djaserains. Mitenain ai me făt allai foéraidgië nos bétes. Aite revouere!

(La suite au prochain numéro.)

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le Nº 95 du Pays du Dimanche :

372. ENIGME.

Les notes de la musique.

373. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

O LI VE LIBER TÉ VÉ TÉ RAN

374. LANGAGE FRANÇAIS.

ET LE FOUCE.

Charles Nodier, dans sa *Linguistique*, dit que la main fut l'étalon primitif de tous les calculs. Déployée à l'intérieur sous les yeux, elle a enseignénaturellement le système duo-décimal, par les douzes phalanges des quatres doigts articulés verticalement à la paume.

Pour une douzaine, représentant les 42 phalanges des 4 doigts, le vendeur ne donnait pas de surérogation; mais pour deux douzaines et au-dsssus, il ajoutait le pouce, qui n'a que deux phalanges, ce qui faisait le 26° au quarteron, ou les 4 accept.

Dans la plupart des achats, il y a plusieurs douzaines, et l'acheteur réclamait naturellement le pouce, d'où l'idée de quelque chose en plus.

375. LOGOGRIPHE.

Pline.

Ont envoyé des Solutions partielles MM. M^{ile} Eva P. à Porrentruy; G. chez tel à Montsevelier; Alfred Marquis à Mervelier; Une collectionneuse au Noirmont; Sans soucis à Chevenez; Etvariza à Porrentruy,

380. ENIGME.

Je plane dans les airs ou plonge au sein des

Apportant avec moi la mort et le carnage; Si je me fais haïr du monde des oiseaux, Les poissons font comme eux. Devine ou donne [un gage. 381. CURIOSITÉS.

Quelle est la Plante dont la tige change de place chaque année ?

382. LOGOGRIPHE.

Huit lettres font un joli nom de femme;
Prenez-en six et faites l'amalgame;
Six font ce qui se rapporte à la mer;
Encore un os trop peu couvert de chair;
Cinq lettres font l'objet de notre culte;
D'autres, par contre, une science occulte;
D'autres encor, l'enfant du boulevard;
Puis avec quatre, un bel oiseau bavard;
Et la colère, ou plutôt la folie;
Ton maître un jour, bien sûr, ma chère amie
Lorsque mon mot de trois pieds est atteint,
Et que le magistrat de son écharpe est ceint.

383. MOTS EN TRIANGLE.

$X\;X\;X\;X\;X\;X\;X\;X\;X$	1. — Fleur médicinale.
X X X X X X X X X	2. — Chose disparate
X X X X X X X X	3. — Chose saus excès.
X X X X X X	4 Nom gree d'Homère.
X X X X X	 Poète français.
XXXX	6 Entourées d'eau.
X X X	7 Au fond de la coupe
XX	8. — Fin de perle.
X	9. — Voyelle.
	•

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 21 novembre.

Publications officielles.

Examens en droit. — Les candidats qui se proposent de subir pendant les féries du nouvel an 1900 leur examen théorique et pratique en obtention du diplôme d'avocat, sont invités à s'inscrire chez M. le Président de la Cour suprème jusqu'au 13 décembre 1899 inclusivement.

Convocations d'assemblées.

Courchavon. — Le 49 à 2 h. pour nommer un garde champètre et décider l'achat d'une parcelle.

Courrendlin. — Assemblée hourgeoise le 19 à 12 h. 1/4 pour passer la liste du bétailestivé et statuer sur des demandes d'achat de terrain.

Vermes. — Assemblée paroissiale le 12 après l'office pour décider une vente de bois.

Bons mots

Taupin émet son opinion sur la guerre du Transvaal.

— Je ne suis vraiment pas fâché, dit-il, que les Anglais apprennent ceci : quand on veut Boër, il faut d'abord trinquer !...

Cote de l'argent

du 8 novembre 1899.

Argent fin en grenailles. fr. 103. - le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 105. — le kilo.

L'éditeur: Société typographique de Porrentruy.